

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1001 16 septembre 1949.

n° 1001 16

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date de publication

16 septembre 1947

Date du numéro

30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Farah Issn, interprète auxiliaire au gouvernement, 18 échelon, est, affecté au service du Trésor, en remplacement numérique de Mohnmoda Abdallah, planton 4° échelon. Mohamoda Abdallah, planton 4° échelon, en service au Trésor, est affecté au gouvernement, en remplacement numérique de Farah Issa, interprète. La présente décision aura effet pour compter du jour de sa parution